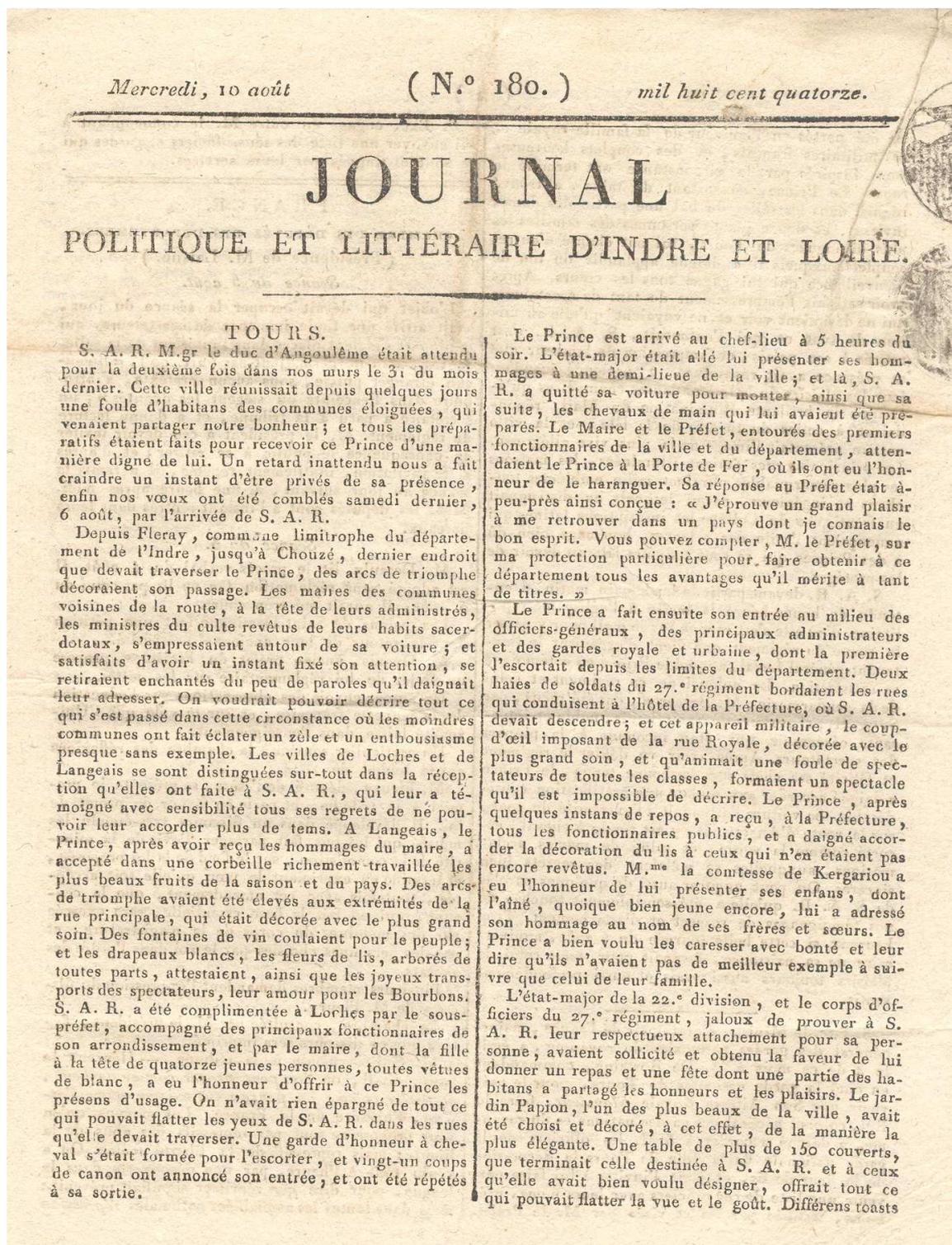


Thème 5. Une visite officielle vue par la presse locale

Document 1. :

- *Journal politique et littéraire d'Indre-et-Loire*. 10 août 1814.



(2)

ont été portés en l'honneur de la famille royale et des militaires français, et des couplets heureusement inspirés par la circonstance ont terminé le repas. Le Prince, en sortant de table, a trouvé réunies dans les salles du bal une partie des dames invitées, et douze jeunes personnes des familles les plus distinguées de Tours, lui ont chanté d'autres couplets auxquels il a daigné applaudir du ton de bienveillance qui lui gagne tous les cœurs. Après avoir satisfait l'empressement de tant de spectateurs qui ne désiraient voir et ne voyaient qu'elle au milieu de tout ce qui l'entourait, S. A. R. s'est retirée à son palais, et l'impression de bonheur que sa présence avait répandue, a prolongé jusqu'au jour les plaisirs du bal. Des danses champêtres qu'éclairaient la brillante illumination du Mail, répondaient à celles du théâtre de la fête, et la ville entière présentait l'image de la plus vive allégresse. Les principales rues étaient illuminées, les maisons les plus remarquables offraient mille emblèmes touchants et ingénieux, parmi lesquels on distinguait au frontispice du Collège les inscriptions latines qui annonçaient l'asile des sciences, hommage bien dû à des Princes qui se sont toujours fait un devoir de les protéger.

S. A. R. devant partir le lendemain matin, a entendu de bonne heure la messe à l'église métropolitaine, d'où elle s'est rendue sur le mail pour y passer la revue du régiment que vient d'organiser le lieutenant-général Leval, auquel le Prince en a témoigné sa satisfaction. Le colonel de ce régiment et celui de la gendarmerie, M. Bergeron, ont été reçus, par S. A. R., chevaliers de Saint-Louis, noble et imposante cérémonie qui était inconnue à la plupart des spectateurs. Après avoir vu défiler le régiment et félicité ses chefs sur sa bonne tenue, le Prince a daigné accorder aux soldats une gratification considérable. Sa voiture l'attendait à l'extrémité du pont, sur la route d'Angers; il s'y est rendu à cheval, escorté comme la veille, et salué de mêmes acclamations, auxquelles se mêlaient des regrets bien sincères. On peut augurer aussi de quelques paroles de S. A. R. qu'elle a été sensiblement touchée de nos témoignages de respect et d'attachement. Trop heureux si cette belle journée du 6 août, anniversaire de sa naissance, devenait pour nous celui de plaisirs toujours aussi vrais et aussi profondément sentis.

S. Exc. le Ministre d'état, pair de France, major-général des gardes nationales du royaume, a écrit le 4 de ce mois à M. De Rostaing, commandant en chef la garde nationale de Tours, pour le prévenir que Son Altesse Royale Monsieur, frère du Roi, colonel général des gardes nationales du royaume, a daigné accorder à MM. les officiers de la garde nationale de la ville de Tours la décoration de la fleur de lis, et pour l'inviter à lui faire parvenir une liste de ces officiers avec leurs noms, prénoms, certifiée par lui et visée par M. le Préfet.

S. Exc. engage en outre M. le commandant à lui envoyer une liste des sous-officiers et gardes qui se sont distingués par leurs services.

FRANCE.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS DES DÉPARTEMENTS.

(Présidence de M. Laisné.)

Séance du 5 août.

L'objet qui devait occuper la séance du jour, avait attiré une foule immense de spectateurs, qui la plupart s'étaient placés dans l'intérieur de la salle. Le règlement ne permettant pas (art. 90), « qu'aucun étranger puisse, sous aucun prétexte, s'introduire dans l'enceinte où siègent les députés », un secrétaire a paru à la tribune, et a donné lecture du règlement. M. le président a cru devoir inviter en conséquence le public à se retirer; et d'après cette invitation, inutilement répétée, il a remis la séance au jour suivant, à une heure après midi. MM. les députés sont à l'instant rentrés dans leurs bureaux.

Séance du 6.

M. Desaulx lit le procès-verbal du 4 août. Il est adopté sans réclamation. On ne lit pas celui du 5 août, il aurait été trop court.

Les colons de Saint-Domingue font une pétition pour le retour de leur ancienne prospérité.

M. Dyonis, ancien préfet du Finistère, propose un projet de loi réglementaire sur les cultes.

Un auteur envoie des observations sur l'éducation de la jeunesse française, et sur le vide que l'Université laisse dans l'enseignement.

Un particulier soumet à la chambre des réflexions sur le budget de 1814.

M. Fleury, député de l'Isère, se présente le premier à la tribune, et parle en faveur du projet de loi. Il développe dans un discours très-étendu les motifs qui lui ont fait partager l'avis de la minorité de la commission, sur le fond de la loi proposée, et termine en exprimant le vœu qu'elle soit acceptée, toutefois avec cet amendement, que la censure, qui en fait la base essentielle, sera exercée par des membres du corps de la magistrature, et par des personnes choisies par le roi dans l'ordre des avocats.

Plusieurs membres demandent l'impression du discours de M. Fleury.

La chambre, consultée par M. le président, décide que ce discours sera imprimé.

M. Gallois monte à la tribune. — Heureux le pays, dit-il, où l'on peut penser comme on veut, et parler comme on pense : cet axiome sera, j'espère, l'histoire de la France. Les moyens qu'on vous propose ne sont pas répressifs des abus de la liberté; mais répressifs de la liberté même. On a voulu tout à l'heure, par une découverte dans la langue, pour dire que réprimer signifiait prévenir; mais dans toutes les assemblées nationales répression

- Document 2

Compte-rendu de la visite du duc d'Angoulême, ni signé, ni daté, provenant des archives du cabinet du préfet (réceptions officielles), (AD37, 1 M 383)

Tours

S. a. N. M. le Duc d'Angoulême était attendu pour le 2^o jour dans nos murs le 31 du mois dernier. Cette ville l'émoussait depuis plusieurs jours tous ceux qui pouvaient et devaient lui présenter leurs hommages, ainsi qu'une foule de habitants des communes voisines, qui venaient partager notre bonheur, et tous les préparatifs étaient faits pour recevoir ce prince d'une manière digne de lui. un retard inattendu nous a fait craindre un instant d'être privés de le voir, mais nos vœux ont été exaucés Samedi dernier matin, par l'arrivée de S. a. N. à son premier passage ici, nos yeux depuis longtemps avides de contempler un Bourbon, nos cœurs pénétrés de ses infortunes, venaient au devant de lui, et de tous les manières affectés, la touchante expression de ses paroles, l'impression encore l'attente générale, il a paru d'un air calme et assuré des mêmes avantages, et précédé de son valet de chambre qui lui avait servi de premier nous, aussi l'on peut dire difficilement l'enthousiasme avec lequel S. a. N. a été accueilli par la population entière de cette ville, et par une foule de spectateurs rassemblés de tous les points du Dept. qui n'avaient pas encore eu le bonheur de le voir, ou qui désiraient jouir de nouveau de ses augustes traits.

un désagrément de la garde Anglaise attendait le prince avec son régiment de ^{notre territoire} ~~Dept.~~, et des arcs de triomphe élevés de distance en distance, devaient son passage dans toute l'étendue du Dept. qu'il devait parcourir. les maires des communes qu'il traversait, à la tête de leurs administrés, les ministres du culte réunis de leur habitant, l'audetans, l'empresaire autour de sa voiture, et l'assistance d'un ouvrier un instant fixé son attention, le retirèrent enchaînés de peu de paroles qu'il daignait leur adresser. on voudrait pouvoir décrire tout ce qui s'est passé dans cette circonstance et les émotions communes on fait élever un tel et un autre usages presque sans exemple. les villes de Loches et de Langeais se sont distinguées parmi toutes les autres, dans les réceptions qu'elles ont faites à S. a. N., qui leur a témoigné avec sensibilité tous les regrets de ne pouvoir leur en offrir plus de tous. à Langeais, le ^{maire} ~~bourgeois~~ après avoir rendu ses hommages au prince, lui a fait présenter dans une corbeille richement

Compte rendu du passage et du séjour en Indre-et-Loire du duc d'Angoulême et de sa suite le 6 et le 7 août 1814. (AD37 1 M 383)

Document non signé mais très précis et sans doute destiné au préfet ou à être recopié et transmis à Paris.

Extrait sur la fête et le bal dans les jardins de la Préfecture.

« L'état major de la 22^e division et celui des officiers du 27^e régiment, jaloux de prouver à Son Altesse Royale leur respectueux attachement à sa personne, avaient sollicité et obtenu la faveur de lui donner un repas et une fête auxquels ils avaient invité une partie des habitants. Le jardin Papion, l'un des plus beaux de la ville, avait été choisi et décoré à cet effet de la manière la plus élégante ; et sa situation le rendait d'autant plus convenable à cette fête que la multitude des spectateurs répandus sur le mail pouvait jouir du haut de ses remparts des illuminations de ce jardin et mêler ses acclamations à celles qu'y excitait la présence de Son Altesse Royale. Une table de plus de 150 couverts que terminait celle destinée au prince et à ceux qu'il avait bien voulu désigner, offrait tout ce qui pouvait flatter la vue et le goût. Les toasts suivants ont été proposés et portés avec transport par les convives : Au roi, par M. le général Bonnard ; à Mgr le duc d'Angoulême par M. le général Livet ; à Mme la duchesse d'Angoulême par M. le comte de Kergariou, ; à la gloire et à la prospérité du digne et généreux sang de Henri IV ; par M. le maréchal de camp Donnedieu ; à la gloire des armées françaises ; à la garde urbaine de la ville de Tours ; au 27^e régiment.¹ Des couplets heureusement inspirés par les circonstances et composés par MM. Benizet, chef de bataillon, ex titulaire au 27^e et Christophe, capitaine au même régiment et officier de la Légion d'honneur ont été chantés à la fin du repas par ces deux militaires. S.A.R. a paru les entendre avec beaucoup de plaisir et les a priés de lui en remettre une copie. **Le Prince en sortant de table a trouvé réunis dans les salles de bal une partie des dames invitées et huit jeunes personnes des familles les plus distinguées de la ville lui ont adressé d'autres couplets auxquels il a daigné applaudir avec cette aimable bienveillance qui lui gagne tous les cœurs. Après avoir satisfait l'empressement de tant de spectateurs qui ne désiraient voir et ne voyaient qu'Elle au milieu de tout ce qui l'entourait, le prince s'est retiré à son palais et l'impression de bonheur que sa présence avait répandu sur cette immense réunion a prolongé jusqu'au jour les plaisirs du bal. Des danses champêtres éclairées par la brillante illumination du mail répondaient à celles du théâtre de la fête. La ville entière présentait l'image de l'allégresse la plus vive puisque toutes les rues étaient illuminées ...**

¹ « par M. le comte ...régiment » : mention marginale

Questionnaire**Une visite officielle vue par la presse locale****Documents :**

- 1. *Journal politique et littéraire d'Indre-et-Loire*. 10 août 1814.
- 2. Compte-rendu de la visite, ni signé, ni daté, provenant des archives du cabinet du préfet (réceptions officielles), (AD37, 1 M 383)

1. Qu'est-ce qui a été installé à l'entrée de plusieurs villages et villes pour saluer l'arrivée du prince ? Quelle était leur signification ?
2. Qui composait habituellement le comité d'accueil ?
3. Le duc d'Angoulême est reçu à Tours où il arrive à la Porte de fer (ou porte d'Espagne) et il écoute les discours du maire et du préfet. Qui l'accompagne lorsqu'il entre dans la ville ?
4. Où se rend-il ensuite ? Par quel itinéraire ?
5. Qui offre le banquet et la fête au prince ? A quel endroit ? Combien y avait-il d'invités ?
6. A-t-on chanté pendant le banquet ? Quelle chanson probablement ? (voir thème 4) Qui a chanté après le banquet ?
7. De quoi le banquet a-t-il été suivi, comme c'était l'usage à l'époque ? Qui y participait ?
8. Quelle était l'attitude de la foule rassemblée sur le mail ?
9. Les rues de Tours étaient illuminées, comme le mail. Qu'est-ce qui avait été accroché sur la façade du Collège communal (futur Lycée Descartes) ?
10. Quand le prince est-il reparti ?
11. Si l'on compare l'article de presse avec le document du cabinet du préfet, qu'observe-t-on ? Que peut-on en déduire quant à la façon dont le Journal était dirigé ?